

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
CANTON DE DOURDAN
ARRONDISSEMENT D'ETAMPES

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le
ID : 091-219106622-20240404-DELIB132024-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLECONIN

Séance du 04 avril 2024

N°13/2024

<u>Nombre de membres</u>	<u>Date de la convocation</u>	<u>Date d'affichage</u>
En exercice	13	
Présents	10	
Votants	11	
Absents	2	
Exclus		

L'an deux mille vingt quatre, le quatre avril, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FOUCHER, Maire.

Étaient présents : Frédéric REGNIER, Patricia LE COZ, Sarah INES, Gérald RANELY, Serge LASCAR, Marie-Odile SOUVETON, Aurélie MORIZE, Emmanuel SAGOT

Étaient absents excusés : Romain LE BOEDÉC donne pouvoir à Marie-Odile SOUVETON

Étaient absents : Claire FIALETOUX, Marie-Paule BERGER-CHAILLER

Secrétaire de séance : Aurélie MORIZE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – REPRISE DES RESULTATS

Vu le compte administratif 2023 du budget communal.

Considérant les dépenses et les recettes proposées pour l'exercice 2024.

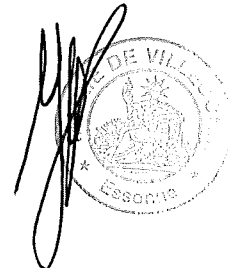
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte le budget primitif communal de l'exercice 2024 qui se résume ainsi :

- Section de fonctionnement : 580 212.85 €
- Section d'investissement : 144 958.38 €

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jean-Marc FOUCHER,



Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 091-219106622-20240404-DELIB132024-DE

,